SEPE LA GRANDE CAMPAGNE

Espace Européen de l'Entreprise 1 rue de Berne 67300 Schiltigheim

> PREFECTURE DE LA SOMME Bureau des installations classées 51, rue de la République 80000 AMIENS

Schiltigheim, le 4 février 2021

Objet: Réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale n° 2020-4943

Madame, Monsieur,

La société SEPE La Grande Campagne a déposé en préfecture des Hauts-de-France en date du 29 novembre 2018, un dossier de demande d'autorisation environnementale pour un projet de 4 éoliennes (VM-01, VM-02, VM-03 et VM-04) et un poste de livraison sur la commune de Ville-le-Marclet.

Cette demande a bénéficié d'un avis de recevabilité le 21 octobre 2020.

Dans le cadre de son instruction, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a remis son avis sur ce projet le 15 décembre 2020, reçu le 18 décembre par e-mail, présentant les conclusions de son analyse du dossier et formulant plusieurs observations/recommandations sur ce projet.

Par la présente, vous voudrez bien trouver nos réponses et le détail de la prise en compte de ces observations/recommandations.

En espérant avoir répondu aux interrogations soulevées par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de la Région des Hauts de France, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Fabien KAYSER,

Gérant de la SEPE LA GRANDE CAMPAGNE